

MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ ET PLANS DE MOBILITÉ EMPLOYEUR



Loi d'Orientation des Mobilités instaure l'obligation, pour tout employeur de plus de 50 salariés et disposant de représentants du personnel, d'intégrer le sujet de la mobilité durable et décarbonée lors des Négociations Annuelles Obligatoires et, en cas d'absence d'accord, d'**élaborer un Plan de Mobilité Employeur**. Au-delà de la réglementation, la mobilité durable est une réelle action de RSE, couvrant de nombreux champs : bien-être au travail, réduction de l'impact environnemental, amélioration de l'attractivité et de la marque employeur, réduction des risques d'accidentologie.

OBJECTIFS GENERAUX DE FORMATION

- **Comprendre** le contexte législatif, les obligations légales et les enjeux de la mobilité sur le territoire.
- **Acquérir** une méthodologie pour déployer et animer un projet de mobilité (gouvernance, étapes à suivre).
- **Identifier et expérimenter** les outils pour piloter son projet (diagnostic, enquêtes, outils de conception et de suivi, évaluation).
- **S'inspirer** des Bonnes Pratiques expérimentées dans d'autres organisations grâce à l'effet miroir.

3 JOURS

La formation a été conçue comme un cycle de 3 séances d'une journée (9h - 17h) reposant sur une pédagogie participative. Pendant et entre chaque session, les participants sont invités à travailler sur leurs projets respectifs pour s'appropriier les outils et bonnes pratiques transmis, au regard de leurs enjeux et moyens. Une part significative des échanges repose sur l'étude de cas concrets et le travail de groupe.

À la fin de cette formation, vous serez capable d'impulser et de piloter une démarche de mobilité durable (diagnostic, Plan de Mobilité Employeur, Forfait Mobilités Durables...) au sein de votre organisation.

FORMATEURS - EXPERT-METIER

Lucile Janssoone - Cheffe de projet RSE et Mobilité durable. Lucile est formée au Développement Durable à Sciences Po Lille. Ancienne formatrice aux métiers de l'animation, elle pilote depuis 2014 la communauté *Déclic Mobilités* chez Réseau Alliances.

Édouard Sellier - Auteur d'*Engager son Entreprise dans la Transition* (Actes Sud) et chargé de mission en écolonomie. Édouard est spécialisé sur la RSE, la mobilité et l'aménagement durables et sur la vision écolonomique.



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 11198 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation.



Formation en partenariat avec le Réseau Alliances



PUBLIC

Toute personne amenée à mettre en place des actions de management de la mobilité : référents mobilité en entreprise OU organisation, services Développement durable et RSE, Qualité-Sécurité, Ressources humaines, Innovation, dirigeants de PME.

LIEU

POCHECO, site démonstrateur de l'écolonomie
13, rue des roloirs, Forest sur Marque, 59510

2000€ HT / personne (moins de 200 salariés)

2500€ HT / personne (200 salariés et plus)

Les adhérents au réseau Alliances bénéficient d'une remise de 1000€ HT).

Formation professionnelle de 3 jours

Eligible au financement des OPCO

